



Taxe d'habitation non payée

Par **salvador**, le **08/05/2014** à **11:46**

Bonjour,

Juste une petite question par rapport à la taxe d'habitation :

Je suis logé à titre gratuit chez mes parents, qui sont locataires. Mon vieux ne veut pas payer sa taxe d'habitation depuis qu'il est au chômage.

L'année dernière, un Avis à Tiers Détenteur avait déjà été fait sur le compte en banque de ma mère qui travaille en CDI, cette année mon vieux doit encore 1200 euros de taxe d'habitation aux impôts.

Est-ce-qu'il risque d'y avoir un ATD sur mon compte ou sur mes salaires, sachant que je suis logé à titre gratuit chez mes parents ?

Je travaille 30h/mois en intérim pour un salaire de 280 euros net et je touche les ASS en complément + le travail aux blacks chez des particuliers.

Merci d'avance pour vos réponses, cordialement.